

La FTQ aura son mot à dire concernant la certification des maisons de thérapie

Le président du Comité alcoolisme, toxicomanies et autres dépendances de la FTQ, Denis Yelle (AIMTA), a été nommé au Comité de certification des maisons de thérapie. Cette nomination fait suite à de nombreuses représentations de la FTQ auprès du gouvernement pour que les syndicats aient leur mot à dire sur ce processus.

Le processus d'accréditation pour les maisons privées de thérapie a été mis en place par le Ministère de la santé et des services sociaux. Il s'agit d'une démarche volontaire de la part des maisons. L'objectif est d'inciter les maisons privées à réviser leurs façons de faire pour que le public soit protégé.

En d'autres mots, on vérifie la cohérence des éléments suivants :

- Y a-t-il conformité entre la mission, la philosophie d'intervention et les critères d'admission de la maison ?
- Avons-nous toutes les informations concernant le fonctionnement du centre : liste des administrateurs, règlements de la corporation, organigramme ?
- Y a-t-il un code de déontologie, une procédure d'appréciation des services, une mise à jour régulière du dossier de chaque usager ?
- Que comporte le contrat de services, la maison a-t-elle des assurances, la publicité est-elle en lien avec la réalité des services offerts ?
- Comment se fait l'accueil et l'intégration de l'usager ? Bénéficie-t-il d'un plan d'intervention personnalisé ? Quelles sont les règles de vie ? Les activités proposées sont-elles en lien avec la philosophie d'intervention ?
- Le personnel est-il correctement formé pour offrir les activités ? Le ratio 1 intervenant/15 usagers est-il suivi ? Quel personnel est présent 24 heures par jour et 7 jours/semaine ?
- Quelle est la politique de gestion et de distribution des médicaments ?
- Les espaces et les aménagements sont-ils convenables ? Quand sont-ils entretenus ? La nourriture est-elle saine et équilibrée ?
- Qu'en est-il de la sécurité ? Des premiers soins ?

La maison désireuse d'obtenir une certification doit produire les documents relatifs aux points énumérés ci-haut et accepter une visite d'inspection au cours de laquelle le personnel, les administrateurs et les usagers pourront être questionnés.

Si la documentation et la visite sont concluantes, une certification sera délivrée pour une période de 2 ans. La maison devra refaire l'exercice lors de sa demande de renouvellement et la certification vaudra alors pour 3 ans.

En Montérégie, six maisons détiennent la certification présentement : *Maison La Margelle* de Sorel, *Maison L'Alcôve* de St-Hyacinthe, *Centre de traitement L'Envolée* de St-Hugues, *Centre sur l'Autre Rive* de St-Timothée, *Le Passant* de Granby et *Pavillon L'Essence-Ciel* de St-Hubert.

Pour en savoir plus, visitez www.dependances.gouv.qc.ca .

Joyeuses Fêtes !

Déjà une deuxième année de coordination qui s'achève. C'est à peine croyable ! Arrivée à la fin janvier 2006, je terminerai bientôt mes premiers 24 mois de mise sur pied et de développement du réseau des délégués sociales et délégués sociaux de la FTQ en Montérégie.

Je crois pouvoir dire que je poursuivrai mon travail sur des bases solides. Le nombre de DS en Montérégie atteint les deux cents. La formation va bon train pour répondre à des besoins divers. Depuis un an, une quarantaine de nouveaux délégués sociaux ont été formés. Nous avons pu organiser des formations spéciales sur le « harcèlement psychologique » et l'« approche en situation de conflits ». De plus, une vingtaine de DS ont été formés en prévention du suicide durant la dernière année.

Mais tout ça serait impossible sans la complicité des syndicats affiliés et des trois conseils régionaux FTQ. Je lève mon chapeau à leur ouverture et à leur collaboration. Leur accueil du départ s'est transformé en un appui solide et constant.

Merci à tous et toutes du fond du cœur et Joyeuses Fêtes !

Carole Clément

Formation à venir

Le calendrier de formation sera publié en janvier 2008 et les informations pertinentes vous seront communiquées dès qu'elles seront disponibles. Si vous prévoyez avoir des besoins, parlez-en à votre exécutif syndical ou à votre responsable de l'éducation syndicale.

Un aperçu

Février : formation de deux jours sur le harcèlement psychologique au travail pour ceux et celles qui n'ont pu assister à celle d'octobre 2007 **Mars** : formation de trois jours pour les nouveaux DS **Avril** : rencontre annuelle d'une journée des DS **Juin** : formation de deux jours en prévention du suicide selon la demande.

GESTION DES PROBLÈMES DE TOXICOMANIE EN MILIEU DE TRAVAIL : LES TENDANCES

Lorsqu'on parle de consommation et de travail, la perception la plus répandue suppose qu'il s'agit d'un problème personnel. C'est ce qui se dégage d'une récente recherche publiée par les sociologues Marie-France Maranda et Lilian Negura du Centre de recherche et d'éducation sur la vie au travail (CRIEVAT).

Les statistiques disent qu'un employé sur dix a un problème de surconsommation. Ainsi, 250 000 travailleurs et travailleuses du Québec ont des problèmes reliés à l'usage abusif d'alcool (40 % de ce nombre consomment aussi des drogues, 28 % des médicaments, 20 % de la cocaïne, 18 % du cannabis). Il s'agit d'un phénomène plutôt masculin qui diminue avec l'âge. De nouvelles études laissent entrevoir une augmentation de la consommation de substances psychoactives chez les jeunes; cela devient même un style de vie chez les 18-24 ans.

Deux conceptions de l'alcoolisme et des toxicomanies ressortent des études et écrits sur le milieu de travail : la première et celle qui prédomine est que l'alcoolisme est une maladie et la deuxième est que l'alcoolisme est une déviance (une réaction *anormale* à un comportement normatif).

Ces conceptions entraînent les entreprises à écarter les personnes n'ayant pas un profil conforme aux normes de la société de production. Les gestionnaires auront donc tendance à pratiquer une sélection de personnel basée sur les tests de dépistage.

Comment évaluer le problème

L'étude des divers modes de gestion a conduit les chercheurs du CRIEVAT à identifier plusieurs façons d'évaluer le problème :

1. L'employé qu'on imagine consommer à cause de problèmes personnels. On pense qu'il y a chez lui des prédispositions biologiques, que c'est un employé à trouble – bref quelqu'un qu'il faut soigner, réprimander et punir... et à la limite qu'il faut éviter d'embaucher.
2. L'employé qu'on imagine consommer parce qu'il n'est pas à l'aise dans son travail. Il y a une mauvaise adéquation entre ses habilités personnelles et les exigences du travail ou de l'organisation. Le stress ainsi créé est mal géré, la personne a un faible sentiment de pouvoir et croit que l'alcool (ou les drogues) peut être un exutoire. L'intervention sera souvent centrée sur l'individu.
3. L'individu qui consomme parce que le milieu est toxique et qu'il veut compenser le manque de sens : les tâches répétitives abrutissent, on a besoin de substances pour performer à l'excès, etc. Les gestionnaires offrent des programmes d'aide aux employés (PAE) et parfois certains milieux ont des réseaux d'entraide.
4. Les cultures de travail qui mènent à la consommation par la mise en place de rites d'intégration, de normes qui déterminent les raisons acceptables pour boire. Ces milieux communiquent par la consommation. Prendre en charge de tels milieux suppose qu'on ait une vision très large de l'organisation du travail, des groupes de pairs, des réseaux d'amis et de la personne elle-même.

Des sites d'information sur la toxicomanie

www.txsubstitution.info

site du Centre de recherche et d'aide pour narcomanes (CRAN)

www.ccsa.ca

Centre canadien de lutte contre l'alcoolisme et les toxicomanies

www.cnsaap.ca

Réseau canadien des professionnels en toxicomanie et de domaines connexes

www.cqld.ca

Centre québécois de lutte aux dépendances

Les chercheurs concluent que les pratiques de gestion les plus courantes visent à éviter le problème d'employés qui surconsomment (dénis, non embauche, dépistage). Certains gestionnaires commencent toutefois à reconnaître l'existence de liens entre la consommation et les exigences de la société moderne, la place du travail, le rythme fou et la performance.

Aussi, des pratiques novatrices reconnaissent de plus en plus la responsabilité sociale de l'entreprise et visent à aider les personnes à rester en emploi... à la condition de ne pas affecter la productivité, selon les recherches.

Guérir la dépression par la lecture

Vous êtes une personne déprimée ? Lire pourrait vous aider à guérir. De récentes études indiquent que la lecture de livres portant sur le développement personnel peut améliorer la santé mentale des personnes dépressives.

Pour un pourcentage significatif de patients, la bibliothérapie s'avère assez efficace pour que le recours aux médicaments ne soit plus nécessaire. Une trentaine de titres sont régulièrement suggérés aux dépressifs par les médecins.

Source : *L'Actualité*, 1^{er} décembre 2007, page 100.

Pensée

«Ce qui trouble les hommes, ce ne sont pas les choses, mais les jugements qu'ils portent sur ces choses.»

Épictète,
philosophe de l'Antiquité

Pour la FTQ en Montérégie : Conseil régional FTQ Haute-Yamaska, Conseil régional FTQ Richelieu, Conseil régional FTQ du Suroît



Carole Clément, coordonnatrice en Montérégie, 921, boul. Séminaire Nord, bureau 111, St-Jean-sur-Richelieu, QC, J3A 1B6

Téléphone : 514-823-5981 dsftqmonteregie@sympatico.ca



Centraide